

En novembre dernier, la compagnie [EASYJET](#) (siège social à Luton, Royaume-Unie) avait annoncé son intention de créer une ligne La Rochelle-Lyon. Il devait s'agir d'une liaison saisonnière. Thomas Juin, directeur de l'aéroport [de La Rochelle](#) précise que cette ligne ne se fera pas et qu'il a pris connaissance du projet dans la presse. En effet la création de cette ligne est impossible pour la compagnie Britannique en raison d'une exclusivité totale d'exploitation dont bénéficie [HOP!](#) / **T** : 08.25.30.22.22 (siège social à Rungis). La filiale d'[Air France](#) / **T** : 01.41.56.78.00 bénéficie d'une délégation de service public concernant la ligne La Rochelle-Lyon qui pour l'instant empêche toute concurrence. [www.hop.com](#)
[www.airfrance.fr](#) [www.easyjet.com](#)